

FINANCEMENT DES FORMATIONS BNSSA – PSE 1

En 2018, la Communauté de communes Le Grand Charolais renouvèle son aide pour le financement des formations BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique) et PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1) à hauteur de 500 € maximum par candidat.

Conditions :

- Posséder un bon niveau de pratique de la natation,
- Résider sur le territoire de la Communauté de communes,
- S'engager à travailler deux saisons dans les établissements nautiques de la Communauté de communes.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer votre candidature avec CV et lettre de motivation à:

Service Ressources Humaines
Formation BNSSA
32 rue Louis Desrichard
71600 PARAY LE MONIAL

ou par mail à personnel@legrandcharolais.fr

Les candidatures sont à envoyer avant le 31 janvier 2018.